

## Compte rendu de la réunion du Comité de relations de travail de la FORMATION PROFESSIONNELLE qui s'est tenue le 7 octobre 2020 en TEAMS

---

**Présences :** Karine Lavoie, Christine Gilbert, Jean-François Boivin, Andrée-Anne Gagnon, Jocelyn Ouellet, Alain Giguère, Dominic Simard et Karine Laliberté

**Absence :** Aucune

### Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion du 10 juin 2020
2. Calendrier des rencontres
3. Organisation scolaire
4. Sécurité d'emploi
5. Liste de rappel
6. RAC, soudage-montage
7. Contrat 360/720
8. Répartition des fonctions et responsabilités
9. Consultation 4-3.00
10. Situation au CFOR
11. Manque d'enseignants, engagement et support pour les nouveaux enseignants
12. Entente pour l'heure du dîner
13. Autres sujets
  - a) TOSCA.net
  - b) Problèmes de la rentrée

---

### 1. Compte rendu de la rencontre du 10 juin 2020

#### Suivis :

#### 7. Autres sujets – b) Formation pour les PAB

Le Syndicat mentionne que, selon des informations reçues, certains enseignants auraient effectué le nombre d'heures nécessaires pour déclencher un contrat. Le Centre de services scolaire vérifiera auprès des directions pour valider s'il y a des déclencheurs, mais selon eux, il n'y en aurait pas. Le SES avise le Centre de services que nous arrivons à la fin du délai pour déposer un grief dans le cas où les contrats n'auraient pas été déclenchés. Le Centre de services scolaire rassure le SES que comme il a déjà été mentionné auparavant, s'il y a déclencheur, le contrat sera donné.

Le compte rendu est conforme.

---

## 2. Calendrier des rencontres

Les rencontres du CRT-FP pour l'année 2020-2021 se tiendront aux dates suivantes :

- 16 décembre 2020 à 8 h 30;
- 12 mars 2021 à 8 h 30;
- 26 mai 2021 à 8 h 30.

Le Syndicat s'informe si la composition de ce comité restera la même. Pour l'instant, même s'il y a restructuration au niveau de l'organisation des Ressources humaines, le Centre de services désire maintenir la composition actuelle. S'il y a changement, il avisera le SES.

---

## 3. Organisation scolaire

Présentation d'un document par le Centre de services scolaire faisant état de la situation au niveau de la clientèle pour le CFP du Grand-Fjord. Avec les données actuelles, il n'y aurait pas de départ de groupe en janvier pour le programme Ferblanterie. En Équipement motorisé, ça va bien. Pour l'Oasis, il y a beaucoup d'élèves. Au niveau du secteur Coiffure, l'individualisé devait disparaître, mais comme tout le matériel était prêt, l'équipe enseignante voulait le maintenir. Les deux groupes de l'an passé, individualisé et magistral, ont été fusionnés pour être uniquement en individualisé. Pour août 2020, un nouveau groupe en magistral a débuté alors que de nouveaux élèves ont été incorporés au groupe d'individualisé. En Santé, il y a beaucoup d'élèves qui auraient normalement terminés, mais qui sont en continuité dû à la situation amenée par la Covid. Au CFOR, l'entrée se fait en continu chaque semaine.

À la suite d'un questionnement du Syndicat au niveau du Soudage-montage, M. Ouellet explique le programme FIER. Il informe les membres sur le fonctionnement tant au niveau de l'élève que pour les subventions octroyées au Centre par le programme *Perform*. Afin de se coller au besoin de l'industrie, le Centre de services a comme objectif d'utiliser le modèle 50-50, soit 50 % à l'école, 50 % en entreprise. Pour le groupe 08-19, après avoir débuté en ATE, il devait terminer selon FIER, mais la Covid fait en sorte qu'il terminera en ATE. Si le groupe 01-20 devait être selon FIER, la Covid a encore une fois fait en sorte de retourner vers l'ATE pour une formation en entreprise de 30 à 35 %. Enfin le groupe 08-20 devrait être selon FIER et être en formule 50-50.

M. Boivin demande si le nombre de groupes d'élèves a augmenté ou diminué à cause de la Covid comparativement à l'an dernier. Le Centre de services n'a pas les données sous la main.

Pour les PAB, 44 élèves étaient en attente, donc le Centre s'attendait à ouvrir deux groupes. Cependant, en septembre, aucun groupe n'a pu débiter. Pour l'APE, deux groupes étaient financés, mais un seul a pu démarrer.

---

#### **4. Sécurité d'emploi**

Dépôt par le Centre de services du document « *Sécurité d'emploi : formation générale adulte et professionnelle 2020-2021* ».

Mme Gagnon explique que le Centre de services a analysé le poste en mécanique de véhicules lourds routiers qui traînait depuis 2 ans. Au 1<sup>er</sup> juillet 2018-2019, il y aurait eu engagement alors que pour 2019-2020, il aurait été non-rengagé car le cours n'a pas démarré en janvier 2020. Le Centre de services scolaire propose de transférer le poste dans une autre spécialité.

Il y a huit départs à la retraite pour lesquels il serait possible de donner autant de postes en permanence. En réponse à une question de M. Boivin, le Centre de services avise qu'il n'y a pas d'autre enseignant en formation professionnelle en vue de devenir direction.

Le SES accueille et analysera la proposition du Centre de services scolaire. Une rencontre aura lieu pour discuter de la sécurité d'emploi en formation professionnelle.

---

#### **5. Liste de rappel**

La liste de rappel sera envoyée au Syndicat dans la journée et pour les centres, elle sera en validation du 9 au 23 octobre 2020.

Le SES demande s'il est possible d'obtenir une liste des enseignants indiquant à quel niveau ils sont rendus concernant leur autorisation légale. Le Centre de services informe le Syndicat que pour ce faire, ils doivent aller dans chacun des dossiers des enseignants. À la suite d'un questionnement de Mme Lavoie, M. Boivin explique que comme le règlement sur les autorisations d'enseigner a changé l'an dernier, ça crée un impact sur les enseignants en formation professionnelle. Certains enseignants ne sachant pas à quelle étape ils sont rendus pour obtenir leur brevet, le SES aimerait les aviser pour qu'ils entreprennent les démarches.

---

## **6. RAC, soudage-montage**

Le SES a entendu des informations depuis deux semaines qu'un groupe serait créé en atelier à raison de 30 élèves à 3 jours par semaine jusqu'en juin. Le Centre de services rapporte qu'il faudrait valider l'information. Il y a beaucoup de demandes au niveau du SAE. M. Ouellet informe les membres qu'une demande a été faite au ministère de l'Éducation pour donner des modules de l'ASP haute pression. Ce seraient donc des heures MELS. L'employeur peut donc, de cette manière, offrir certains modules à ses employés, un peu comme une formation à la carte. Une rencontre a eu lieu à ce sujet la semaine dernière où des enseignants y assistaient également. Le Syndicat ajoute qu'il est important, comme ce sont des heures MELS, de respecter et de compléter les contrats lorsque c'est faisable.

Mme Laliberté demande que si le secteur soudage peut compléter des tâches avec le SAE, alors elle s'attend à ce que ce soit pareil pour L'Oasis. Le Centre de services la rassure que c'est pareil pour tous. M. Simard rapporte qu'en véhicules lourds routiers il y a justement un enseignant dont son contrat a été complété avec la RAC.

---

## **7. Contrat 360/720**

Le Centre de services sait que les contrats qui ont été donnés de 360/720 sont une préoccupation du SES. Il ajoute qu'il y a certains contrats qui continueront jusqu'en juin. M. Boivin apporte l'exemple en soudage, où quatre enseignants ont eu des contrats 360/720 alors que nous savons déjà qu'il y en a deux qui termineront en juin. Il y a au minimum deux enseignants qui auraient dû avoir leur contrat 720/720. Le Centre de services rappelle qu'il peut être avantageux monétairement pour les enseignants d'avoir leur contrat à 360 jusqu'en janvier au lieu de juin. Le SES a une préoccupation au niveau de la rétention des enseignants qui n'ont pas de contrat jusqu'en juin. Le risque qu'ils aillent travailler ailleurs est grand. Le Centre de services comprend et mentionne lui aussi son désir de conserver ses enseignants après janvier. Le Centre de services analysera avec l'équipe de direction du CFP du Grand-Fjord les cours en continuité en janvier et reviendra avec de possibles modifications.

---

## **8. Répartition des fonctions et responsabilités**

La personne déléguée du Centre du Grand-Fjord, Mme Karine Laliberté, a été officiellement nommée.

En ce qui concerne le document pour la répartition des fonctions et responsabilités, le SES mentionne qu'il doit être officialisé avant la 101<sup>e</sup> journée. Aucun document ne l'a

été pour l'année 2020-2021. Des problèmes survenus lors du choix de tâche de cette année auraient pu être évités si un document clair avait été en vigueur.

Selon Mme Laliberté, les fonctions et responsabilités faisaient partie du cahier d'organisation. Mme Lavoie précise que ce cahier a été complété tardivement, donc elle le partagera à nouveau aux centres. M. Simard propose d'organiser une rencontre avant janvier pour revoir le document de la répartition des fonctions et responsabilités. Le Syndicat enverra sa dernière proposition à Mme Lavoie.

---

## **9. Consultation 4-3.00**

Le Syndicat profite des comités de relation de travail des différents secteurs pour demander au Centre de services de rappeler aux directions de respecter les sujets de consultation auprès des membres comme prévu à la clause 4-3.00 de l'entente locale. Le Centre de services scolaire accueille la demande du SES.

Mme Laliberté donne un exemple, soit le fait qu'il n'y ait pas eu d'élection pour choisir la personne qui siègera au conseil d'établissement. Les membres s'entendent sur le fait que les modalités devraient être discutées à ce sujet.

---

## **10. Situation au CFOR**

Le Centre de services scolaire rappelle que des rencontres ont eu lieu l'an dernier et que beaucoup de changements ont été faits. Il reste la question du ratio à régler. Le Centre de services et les directions ont tenu une rencontre à la suite de la contre-proposition concernant le ratio. Ils sont fragiles à l'idée de mettre un chiffre précis pour le ratio, car ça pourrait amener à couper des contrats. Le directeur au CFOR a une très bonne écoute et avec les changements déjà apportés, semble-t-il que les gens sont contents. Il apporte des solutions aux problématiques amenées. Il y a eu ajout d'enseignants, donc ça va mieux que l'an dernier. Le SES vérifiera auprès de ses membres.

Concernant l'API, le but était d'enlever le tutorat aux enseignants, mais après vérification, au niveau du suivi, l'enseignant est encore présent, donc l'allègement n'est pas complet.

Pour le TNP, le problème est toujours lié à TOSCA.net.

Les enseignants rapportent qu'en raison de l'intégration de nouveaux élèves tous les lundis, ils vivent une rentrée scolaire chaque semaine. Cependant, aucune solution n'est avancée.

Pour le ratio, la pression est forte, mais le SES désire une règle claire à ce niveau. Le Centre de services explique que la solution n'est pas nécessairement de mettre un ratio. Il propose de planifier une autre rencontre pour trouver des solutions pour ce sujet ainsi que pour la façon de considérer les autodidactes dans la tâche des enseignants.

---

## **11. Manque d'enseignants, engagement et support pour les nouveaux enseignants**

Mme Laliberté amène une problématique au niveau de l'accueil des nouveaux enseignants. M. Simard explique que le conseiller pédagogique a créé un outil qui explique les responsabilités et les rôles de toutes les personnes au sein du Centre. Cependant, Mme Laliberté ajoute que c'est rendu sur place que les nouveaux enseignants sont laissés à eux-mêmes ou encore qu'il s'agisse toujours du même enseignant qui doit s'en occuper. Aussi, ils n'ont pas leurs différents codes pour l'extranet et autres en arrivant, ce qui complique la tâche. Auparavant, la tâche revenait au chef de groupe, mais ce poste ayant été enlevé, il n'y a personne pour les accueillir. Mme Lavoie propose de regarder s'il y avait une ouverture au niveau du comité de perfectionnement pour débloquer un budget afin d'offrir une courte formation aux nouveaux enseignants. Mme Laliberté mentionne qu'il faudrait voir avec les autres secteurs pour les budgets. Mme Lavoie ajoute que ce problème est une préoccupation autant des Ressources humaines que du Centre.

---

## **12. Entente pour l'heure du dîner**

Le SES propose qu'une entente pour l'heure du dîner soit faite entre les Ressources humaines et le Syndicat, comme il est prévu dans la convention collective, afin de permettre aux milieux de s'organiser pour l'heure du dîner, mais en balisant le tout. Le Centre de services est en accord et suggère de modifier l'entente du secondaire pour l'adapter à la formation professionnelle. Les parties regarderont cette entente lors d'une rencontre la semaine prochaine.

---

## **13. Autres sujets**

### **a) TOSCA.net**

Afin de diminuer les irritants en lien avec TOSCA.net, le Centre de services propose de créer un comité qui serait composé d'une TOS, d'une direction adjointe, de deux enseignants, soit un de l'Oasis et un d'un autre centre, d'un représentant syndical et d'une personne des Ressources humaines pour un total de six membres. Le Syndicat est en accord.

**b) Problèmes de la rentrée**

Chaque année, le Syndicat consulte les membres pour connaître les problèmes liés à la rentrée. Pour cette année, la majorité des problèmes viennent de la Covid. M. Boivin expose différents problèmes, entre autres le choix de tâche qui a été reporté plus d'une fois et dont les enseignants ont reçu la liste tardivement avant le choix de tâche. Aussi, pour les contrats donnés entre le CFOR et L'Oasis, il explique que des enseignants à temps plein ou sur la liste de priorité n'ont pas pu choisir parmi toutes les tâches. À ce sujet, le SES déposera des griefs. Le Centre de services et les directions sont également au fait de ces problématiques.

Mme Gagnon termine en mentionnant qu'elle voit de plus en plus une belle collaboration entre le Syndicat et le Centre de services et aimerait que nous apportions également les bons coups dans les CRT. Le SES acquiesce.

---

Jean-François Boivin  
Conseiller syndical